

Sécurité. A qui profite le crime ?

« Ce drame nous souligne la très grande efficacité de la vidéoprotection. Très grande. Grâce aux caméras qui étaient placées dans le tramway, des individus ont pu être reconnus, deux ont pu être formellement identifiés par les services de police ». Brice Hortefeux, le ministre de l'intérieur ne tarissait pas d'éloge ce lundi après-midi, suite à une grave agression d'un homme à [Grenoble](#) sur la vidéoprotection. Mais qu'est-ce que la vidéoprotection ? Le glissement sémantique de vidéosurveillance à vidéoprotection est engagé depuis la fin de l'année 2008 déjà et vise à présenter la multiplication des caméras dans les lieux publics sous un angle positif. Etre protégé c'est mieux qu'être surveillé. [A Cergy](#), on parle même de vidéotranquillité. A quand la vidéoprosperité ?

[Retrouvez-cette vidéo sur www.grenews.com](#)

Mais la sémantique n'est pas tout. Si l'on peut s'interroger sur l'efficacité de la vidéosurveillance dans la lutte contre l'insécurité, comme le fait par exemple [Jean-Marc Manac'h](#) sur son blog Bug Brother, derrière cette présentation positive se cachent des intérêts économiques considérables. Car la peur reste un moteur très efficace de la vente, un principe bien compris des sociétés de sécurité qui se multiplient dans l'hexagone. Ainsi, dans une interview au journal Ouest-France du mardi 13 avril 2010, Nicolas Arpagain, enseignant à l'institut national des hautes études de la Sécurité et de la Justice, rappelle une projection du ministère de l'intérieur : « Aujourd'hui les forces publiques regroupent 240.000 hommes contre un peu plus de 165.000 agents privés. Mais le nombre de ces derniers va doubler alors que les effectifs publics baissent ». Diantre.

Envole-moi

Cette montée en puissance des polices privées n'est pas sans rappeler un phénomène déjà en cours de l'autre côté de l'atlantique. Il témoigne en tout cas de l'importance financière du secteur de la sécurité. Comme tout secteur économique il cherche à se développer. Outre l'augmentation des effectifs, cela passe également par la vente de prestations supplémentaires.

Suite à une tentative d'attentat, déjouée, dans un avion à destination des Etats-Unis en décembre 2009, le monde des aéroports a sombré dans une panique sans nom. « On va tous mourir ». Permise par la loi Loppsi2, la mise en place d'un [scanner corporel](#) à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle en février 2010 a fait l'objet d'une [grande publicité](#) et pas seulement pour la célérité du ministre de l'intérieur à agir, moins de deux mois. Les fabricants n'étaient pas en reste. Car tous les aéroports de France réfléchissent à la mise en place de scanners corporels. Il y a un peu plus de 450 aéroports en France, dont environ 200 de taille non-négligeable. A 100.000 euros pièce, on voit la taille du marché.

Ainsi, [Visiomp](#) propose des systèmes d'imagerie par ondes millimétriques sensés être moins dangereux pour la santé des personnes contrôlées. De son côté, l'entreprise. En 2008, les eurodéputés s'offusquaient de cette mise en place comme [l'indiquait le Figaro](#) : « Ces appareils permettent de voir jusqu'aux parties génitales, si une femme a de gros ou de petits seins », s'indigne le social - démocrate bavarois Wolfgang Kreissl-Dörfler qui voit là l'illustration de la « paranoïa des ministres de l'Intérieur » des Vingt-Sept en matière de terrorisme ». Sans compter les bémols de la [Commission Nationale Informatique et Libertés en la matière](#)

Un marché à 400 millions de dollars

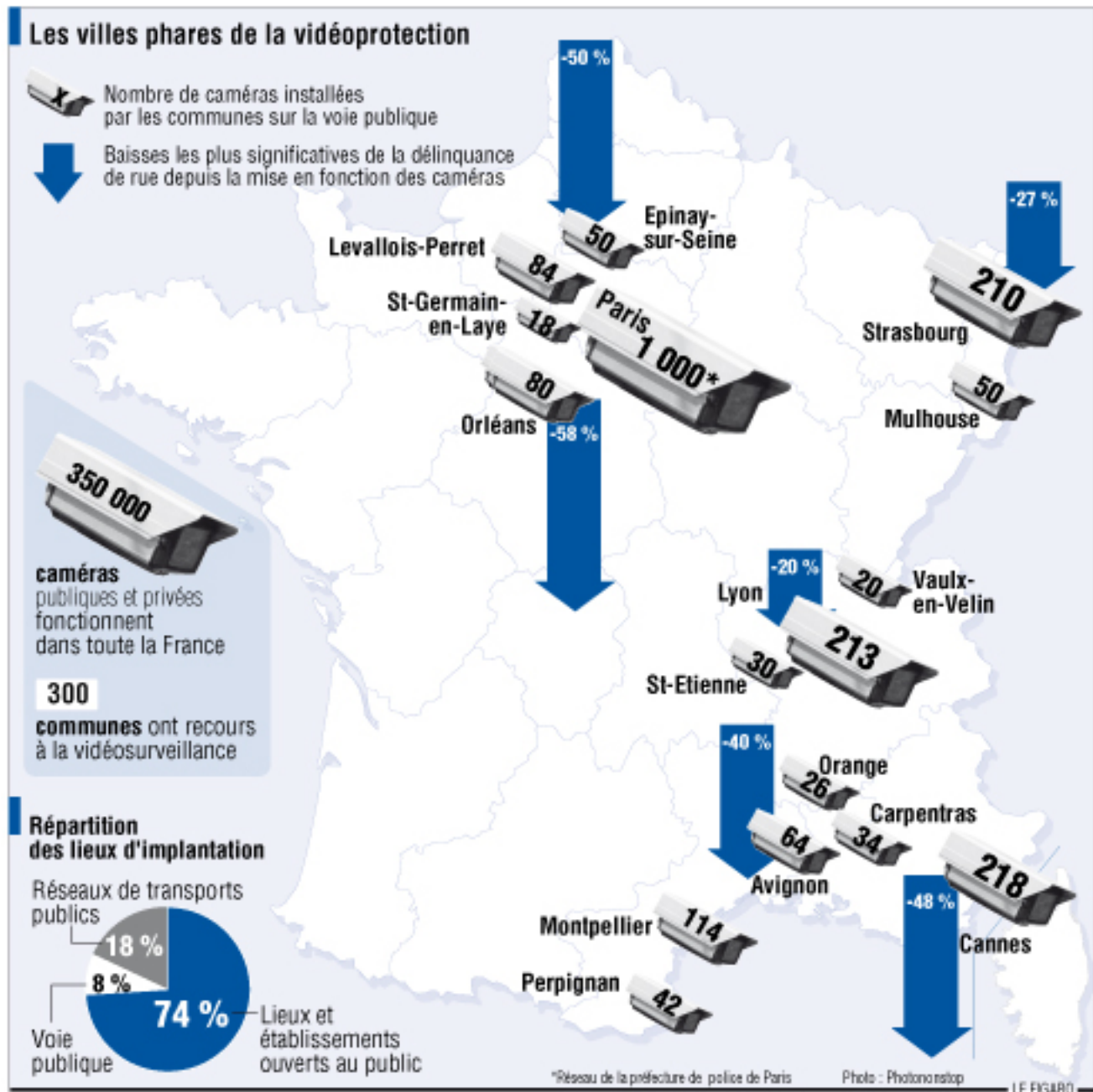
Pour les entreprises de sécurité en tout cas c'est le jackpot, pas des jeux, mais des avions de ligne. OSI, très impliquée sur ce marché avec sa filiale [Rapiscan](#), voit son cours passer de 22 euros le [24 décembre à 32 euros le 12 janvier](#) près de 50% de hausse lors de la trêve des confiseurs. Aux Etats-unis, les fabricants de scanners font pression sur le Sénat pour porter leurs intérêts comme le montre le journal [Washington Examiner](#). Au niveau mondial, le marché est estimé à 400 millions de dollars, dont la moitié aux Etats-Unis, selon [Courrier international](#). La campagne médiatique est sans équivalents depuis longtemps. Pour l'Etat, elle permet de montrer aux français qu'il se préoccupe de la sécurité des français à bon compte, le prix d'un

scanner et de la conférence de presse lors de son installation. Pour les entreprises de sécurité, c'est l'assurance que l'opinion publique ne viendra pas les embêter par des principes un peu démodés, comme la liberté ou encore le respect de la dignité, principes qui pourraient représenter autant d'obstacles à la pénétration des scanners sur le marché de la sécurité. Car la principale question qui devrait être posée est le rapport entre perte de liberté réelle – avantage réel en matière de sécurité. Or si la perte de libertés publiques est réelle, l'avantage en matière de sécurité reste encore à démontrer.

Toutes les sécurités

Le marché des scanners corporels n'est qu'une niche, quasiment insignifiante du marché de la sécurité. En 2006, celui-ci était estimé à 350 milliards de dollars au niveau mondial. En 2009, cela représente en France, selon [l'Atlas de la sécurité](#), une activité de 16,8 milliards d'euros et 246.000 emplois tant dans le transport de fonds que de la vidéosurveillance, marché estimé à 910 millions d'euros dans notre pays. Sur ce dernier point, les dernières annonces faites par le ministère de la justice devraient réjouir les fabricants.

[caption id="attachment_1012" align="aligncenter" width="493" caption="Source : Le Figaro"]



[/caption]

Brice Hortefeux, VRP de la vidéosurveillance

Michèle Alliot-Marie avait en effet annoncé en 2007 un plan de développement de la vidéosurveillance en France pour porter le nombre de caméras à un million. L'ancienne ministre de l'intérieur considérait [dans l'Express](#) que "l'opinion publique est prête" à la généralisation de ce système. Si le ministre a changé, l'orientation est restée la même. En cherchant à mettre en évidence l'impact des caméras dans la résolution de l'affaire grenobloise, Brice Hortefeux vise avant tout à déminer la question de la multiplication de ces caméras dans notre vie quotidienne. Aucun rapport d'étapes [n'est réalisé sur l'efficacité](#) des caméras dans le temps et difficile de savoir combien de caméras sont effectivement installées. L'important c'est d'y croire comme cet constructeur de vidéosurveillance dans une tribune publiée par [l'Internaute.com](#): « Je n'hésite pas à dire que le gain de sécurité apporté par une caméra de vidéosurveillance augmente les libertés individuelles et réduit notre

facture de prélèvements obligatoires ».

Et si cela ne suffisait pas, Charles Tarlet, président de l'Union de la Sécurité Privée, est là pour nous convaincre.

Charles Tarlet vient d'être nommé membre [d'une commission de Bercy](#) sur les services pour porter la bonne parole de la sécurité privée.